

CES JEUNES QUI REPRENENT LE FLAMBEAU DU PATRIMOINE NATIONAL : UNE PRIORITÉ POUR LE GROUPE DEMEURE HISTORIQUE

À l'occasion de la 34^{ème} édition des Journées Européennes du Patrimoine, le groupe Demeure Historique renforce son soutien à la reprise de monuments historiques par les jeunes.

Partant du constat que nombre de jeunes se heurtent à des difficultés pour reprendre ou acquérir un monument historique, le groupe Demeure Historique a mis en place de nombreuses actions afin de les aider à reprendre et à apporter une assistance dans les domaines suivants :

- ingénierie juridique et fiscale pour faciliter la reprise de monuments historiques grâce aux conseils de juristes ;
- création d'un prix Jeune Repreneur remis par la Fondation pour les Monuments Historiques, membre du groupe Demeure Historique ;
- création et animation d'un groupe de jeunes repreneurs permettant le partage d'expériences et de valorisation innovante de monuments historiques ;
- mise en place d'une rubrique régulière "Reprendre" dans la revue *Demeure Historique*.

La Demeure Historique compte aujourd'hui parmi ses membres près de 120 jeunes repreneurs, impliqués dans la gestion de monuments historiques classés, inscrits ou susceptibles de l'être. Dix d'entre eux témoignent de leur détermination à faire de leurs monuments des exemples d'excellence et des modèles économiques efficaces.

Grâce au soutien de la Demeure Historique, ils sont bien décidés à relever le défi qui consiste à reprendre un monument historique. Tous sont animés par le désir de voir que ces piliers de l'histoire retrouvent leur place de pôles majeurs d'attractivité, au sein de nos territoires, essentiellement ruraux. Car, dans leur diversité, les monuments historiques rassemblent l'excellence artisanale et dynamisent la vie économique, culturelle et environnementale de proximité. « *De nombreux jeunes nous ont démontré qu'il était possible de faire rimer patrimoine avec modernité, en ayant recours à l'innovation souvent sur un mode entrepreneurial* », déclare Jean de Lambertye, président de la Demeure Historique. Ces jeunes repreneurs ne cessent en effet de développer un esprit d'innovation permanente, d'attractivité et de pérennité économique, au nom de la transmission et de l'intérêt général.

Mais ils sont confrontés à de multiples difficultés. Le groupe Demeure Historique attend que les pouvoirs publics fassent des questions de transmission et de reprise des monuments historiques de notre pays une réelle priorité. Jean de Lambertye s'interroge finalement : « *Les élus de la Nation, les représentants des pouvoirs publics sauront-ils favoriser l'élan et l'énergie de ces start-upers atypiques dans un esprit de responsabilité partagée ?* »

Contact presse :

Marguerite Natter, presse@demeure-historique.org, 06 84 64 46 84, 01 86 95 53 00

Qu'est-ce que le groupe Demeure Historique ?

- **La Demeure Historique**, association créée en 1924 et reconnue d'utilité publique depuis 1965, accompagne ses adhérents autour des questions de transmission. En 2016, elle crée un groupe de jeunes repreneurs.
- **La Fondation pour les Monuments Historiques** s'engage dans des actions de mécénat en faveur des monuments historiques publics et privés. Elle remet des bourses à des étudiants formés dans la restauration du patrimoine. Le prix Jeune Repreneur attribue chaque année une dotation de 25 000 euros à un jeune de 18 à 45 ans qui reprend un monument historique et définit un projet de valorisation économique et culturelle autour du monument.
- **Le groupement d'employeurs MHES** permet l'insertion de jeunes travailleurs au sein de monuments historiques et mutualise les emplois au sein du territoire et aide à la formation de jeunes travailleurs.

